



# GESTION DE CRISE

GUIDE PRATIQUE D'ÉLABORATION D'UN PLAN  
COMMUNAL DE GESTION INCLUSIVE DE CRISE



FEDERATION  
DES MUNICIPALITÉS  
DU QUÉBEC

FEDERATION  
OF CANADIAN  
MUNICIPALITIES



PROJET DE PARTENARIAT  
ET DE COOPÉRATION  
INTERMUNICIPALES



الجمعية الوطنية العربية الكندية  
National Council of the Federation of Arab Canadian Communities

Chers élus et élues municipaux,  
Chers membres de l'administration municipale,  
Chers membres de la société civile,

Vous toutes et tous qui avez à cœur le bien-être de votre commune, ce guide vous est destiné! Comme la COVID-19 nous l'a rappelé, les municipalités sont sur la première ligne quand une crise frappe, le premier pallier de gouvernement vers lequel on se tourne pour avoir de l'aide. Qu'il s'agisse d'une catastrophe naturelle, environnementale ou sanitaire, les municipalités sont bien placées pour répondre aux besoins les plus pressants de leur population, car elles les connaissent.

Dans le monde complexe et changeant qui est le nôtre, les communes ont la responsabilité de se préparer aux crises qui viendront, en tenant compte des besoins et vulnérabilités de toutes et de tous. Elles doivent instaurer des mécanismes de consultation continue et se doter de structures décisionnelles agiles qui sauront anticiper et répondre aux crises.

Le guide que vous avez entre les mains a été développé dans le cadre du Programme pour un leadership municipal inclusif (PLMI), un projet financé par le gouvernement canadien et mis en œuvre par CILG VNG International et la Fédération canadienne des municipalités (FCM). A ce titre, le guide a été conçu de manière à prendre en compte les besoins différenciés des femmes, des hommes, des jeunes, des personnes vivant avec un handicap et de tous les autres groupes qui composent la commune. Ce guide pratique préconise un travail en amont afin que les municipalités puissent se préparer, en concertation avec toutes les forces vives de la société et les autres paliers de gouvernement, à répondre de manière réfléchie, pertinente et solidaire aux situations de crise.

En Tunisie comme au Canada, c'est en travaillant de près avec la population que les gouvernements locaux peuvent être des acteurs de premier plan ainsi qu'une force de cohésion et de reconstruction quand une crise frappe. La FCM est fière, à travers l'équipe du PLMI, d'être associée à la publication de ce guide. Puisse-t-il se retrouver entre de nombreuses mains et faciliter le travail des communes tunisiennes aujourd'hui et demain.

Solidairement,

**Chantal Havard**  
Gestionnaire  
Programme pour un leadership  
municipal inclusif  
Fédération canadienne  
des municipalités



# Préface

Depuis une dizaine d'années, d'incroyables scénarios d'évolution du monde et de nos sociétés, se sont produits. Plus ou moins loin de nous, ils ont tous marqué nos esprits. Les crises se multiplient, évoluent et leurs frontières se sont élargies, notamment du fait des nouvelles menaces telles que le terrorisme, le changement climatique, les crises sanitaires, les crises politiques et sociales. Elles engendrent de nouveaux risques dont la propagation se transmet par une médiatisation omniprésente (réseaux sociaux, médias, internet...).

Face à cette multiplicité d'évènements et aux dommages majeurs qu'ils peuvent entraîner, les pouvoirs publics prennent conscience de plus en plus des enjeux de la gestion de crise en adoptant de nouveaux dispositifs réglementaires, en développant des plans de protection et de prévention, en essayant de coordonner leurs actions, et en prenant en compte l'importance de la communication de crise.

La sécurité est en effet l'affaire de tous. Cela oblige chacun de nous, État, collectivités locales, secteur privé, Société Civile, citoyen.ne.s, à prendre conscience de nos obligations. La crise sanitaire à laquelle nous faisons face ne cesse de nous le rappeler à chaque instant.

Dans cette perspective, CILG VNG International avec le concours de FCM Canada, a élaboré un guide pour la mise en œuvre d'un plan de gestion inclusive de crise qui, sur la base des risques majeurs et vulnérabilités, identifiés et des enjeux exposés, fournit les mesures de prévention et de protection nécessaires

pour y faire face, et rappelle le rôle de chacun de nous.

C'est donc un document de référence qui facilite la prise de conscience de nos concitoyen.ne.s face aux risques, favorise le développement d'une synergie de toutes les forces vives locales, en confortant le rôle particulier des élu.e.s locaux qui sont au cœur des actions mises en œuvre en matière de sécurité civile, et permet à chaque maire et mairesse de constituer le document d'information communal sur les risques majeurs et de développer des dispositifs opérationnels dans sa commune, comme réponse de proximité pour y faire face.

Ce guide est né des initiatives individuelles de plusieurs communes et de l'appui d'experts nationaux et internationaux que je tiens particulièrement à remercier.

Je souhaite que ce document soit diffusé le plus largement possible, afin que nous soyons tous acteurs de la sécurité civile, et que nous puissions développer ensemble une culture commune de la vigilance, de la prévention et de la protection.

Il est bien entendu appelé à continuer d'évoluer, et de s'appuyer sur la contribution de toutes les parties prenantes à savoir, les acteurs publics et privés, les collectivités, les associations et les citoyens.

**Dr Neila Akrimi**  
**Directrice Générale de CILG VNG**  
**International**

# Table des matières

Contexte	5
1- Objectif du guide pratique	7
2- Modalités d'utilisation du guide pratique	7
3- Cadre législatif	9
4- Questionnaire d'évaluation	10
5- Identification des risques graves sur le territoire communal	11
6- Organisation d'une cellule de gestion de crise	11
7- Stratégie de communication	13
8- Déroulement des opérations	13
Communication et Information du public	14
Enjeux sociaux	16
Enjeux de continuité de services	18
Enjeux sécuritaires	18
Enjeux économiques	20
Enjeux environnementaux	21
Enjeux transversaux (Administration communale)	22
9- Bilan et retour d'expériences	23
10- Entrepot de données	25
11- Renforcement de capacités	25
12- Annexes	26
1. Fiches postes membres de la Cellule de Crise	26
2. Fiche Action / Enjeu	30
3. Plan de socialisation du Guide pratique	42
4. Entrepot De Données	45
5. Outil d'auto-évaluation de la performance municipale en matière de prévention et gestion de crise	53

# Contexte

Si le renforcement de la prévention des risques est désormais une priorité en Tunisie, la préparation à la gestion de crise demeure une composante déterminante pour réduire les impacts humains et économiques des catastrophes, lorsqu'elles adviennent, comme le soulève le programme de coopération Tunisie SNU 2021 – 2025 (source MDCl) le pays accuse une faible résilience face aux crises et aux risques climatiques, en raison des défaillances de dispositifs existants, de la dégradation et la surexploitation des ressources naturelles, de l'inexistence de systèmes d'alerte pleinement efficaces, et des populations pas assez engagées et des villes non résilientes, lesquelles constituent les causes immédiates.

Quant aux causes sous-jacentes, il note : le manque d'innovation et de résilience dans le respect de l'environnement, la non-préservation des ressources naturelles, le manque de sensibilisation au sein de la population, la contradiction des politiques à court et à long terme et enfin le manque de capacités et de planification. Lesquelles causes découlent de causes profondes liées à un manque de préparation et de prévention des risques, pas assez d'intégration des problématiques environnementales dans les politiques publiques et peu de résilience face aux crises sanitaires et aux catastrophes.

Eu égard aux difficultés identifiées, les institutions redevables envers les populations, plus particulièrement les plus vulnérables, doivent faire des choix de politiques publiques performantes et tenant compte des risques pour réaliser les changements politiques, économiques, sociaux et écologiques soutenus par des populations engagées dans la vie publique.

L'analyse des comportements des acteurs locaux face à la pandémie COVID19, a montré de nombreuses limites liées à la difficulté de collecte des informations existantes et des données au niveau local. En

outre, cette analyse indique qu'une partie de la gestion de l'information au niveau local reste relativement informelle. C'est l'un des obstacles à une bonne circulation et utilisation des informations et donc à la bonne mise en œuvre d'actions efficaces.

Le niveau local est pourtant un maillon important mais qui a été marginalisé dans le système national de prise en charge de la pandémie, de préparation et d'intervention. Les cellules de crise quand elles ont été créées n'ont pas associé toujours les femmes et n'ont pas porté suffisamment d'attention particulière aux problèmes spécifiques vécus par les femmes qui ont été les principales victimes de la crise (perte de revenus, violence conjugale, surcharges familiales...).

La décision du Chef de l'Etat de centraliser la gestion de la crise du Covid19 est dû en effet, à l'absence de plans communaux pour gérer la crise, voire à l'incapacité de nombreuses communes à gérer la crise et exclure les risques avec succès.

L'ampleur des dégâts occasionnés par les inondations qui se sont produites en septembre 2018, a révélé la paralysie des responsables locaux, pris au dépourvu, qui se sont montrés incapables de réagir et d'évaluer leurs besoins, subissant toute la phase initiale de la crise. L'état de crise exige en effet que les municipalités jouent un rôle essentiel dans l'exercice du pouvoir en général et la protection des citoyens et citoyennes en particulier. Le dérapage vers la centralisation a prouvé leur incapacité à sortir des crises, a marginalisé une partie de la population et ouvert la voie à la corruption.

Dans sa commune, le/la Maire a pourtant une obligation de diligence (intervention) d'après le Chapitre 240 du CCL et se doit de disposer d'un plan de gestion de crise inclusif et sensible au genre, lui permettant d'exercer ses pouvoirs décentralisés et d'assumer avec l'ensemble des acteurs locaux, ses responsabilités.

---

## 1- Objectif du guide pratique

L'objectif du guide pratique d'élaboration d'un Plan Communal de Gestion Inclusive de Crise est de mettre en œuvre une organisation prévue à l'avance au niveau communal (améliorée régulièrement) et ce en cas de survenance d'évènements graves afin de sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement.

L'organisation va en fait coordonner les moyens, et les services existants pour optimiser la réaction face à la crise, mettant en œuvre des actions préalablement établies.

Ce guide s'adresse principalement aux Président(e)s de communes qui se chargent en cas de besoin de l'exécuter avec la collaboration de l'ensemble des acteurs locaux, en accordant une attention toute particulière aux femmes

et aux jeunes qui ont fait preuve de capacités certaines de leadership mais ont par ailleurs été particulièrement exposés aux crises antérieures.

---

## 2- Modalités d'utilisation du guide pratique

Le présent guide pratique est un outil dynamique qui permet à la commune d'élaborer un plan de gestion inclusive de crise adapté à l'évènement identifié grave pouvant menacer la population et l'infrastructure communales, et ce à travers l'application des trois processus successifs suivants.

Il propose une démarche pour évaluer, mettre à jour, et compléter au besoin les dispositifs de gestion de crise sur la base des bonnes pratiques ainsi que sur les défis à relever, allant de la mobilisation des acteurs locaux, jusqu'à la mise en œuvre d'actions appropriées de réponse d'urgence et de retour à la normale, voir le retour d'expérience et la capitalisation des apprentissages.

La mise en œuvre de cette démarche par les communes permet de renforcer significativement leurs capacités à faire face aux catastrophes, d'origine naturelle ou autres, et d'assurer ainsi une meilleure sécurité des personnes et des biens, dans un contexte de vulnérabilité croissante en Tunisie.



Préalables d'avant la crise	Adaptation du plan de crise	Mise en œuvre du plan de crise
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les risques graves sur la commune et les enjeux potentiels y exposés.</li> <li>• Recenser les points de fragilité, et les vulnérabilités sur la commune (zones et immeubles bâtis, population vulnérable)</li> <li>• Repérer et comptabiliser les populations en groupes-cibles à différencier selon le genre et les vulnérabilités.</li> <li>• Collecter les informations relatives aux moyens humains et matériels (véhicules et divers) propres à la commune et autres ressources présentes sur la commune (entreprise disposant de matériels spécifiques, moyens de l'intercommunalité,...)</li> <li>• Recenser les moyens de secours et d'hébergement disponibles sur le territoire communal.</li> <li>• Développer des partenariats avec les organisations de la société civile dont (associations féminines) et le secteur privé.</li> <li>• Mettre en place des protocoles de solidarité et d'assistance mutuelle avec les communes avoisinantes.</li> <li>• Tenir à jour un entrepôt de données municipales / interfacage avec SIG de la commune.</li> <li>• Mettre en place une stratégie de communication de crise sur la base des lignes directives.</li> <li>• Former les cadres municipaux, les élu(e) s locaux/les et autres acteurs/actrices locaux/les sur les concepts de gestion de crise pour adopter des notions communes.</li> <li>• Former les membres de la cellule de crise sur les tâches à mettre en œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nommer un coordonnateur/trice de gestion de crise , définir les tâches à entreprendre pour les situations envisagées et répartir les missions entre les membres de la cellule de crise.</li> <li>• Adapter ce plan de gestion de crise aux enjeux identifiés :</li> <li>• Programmer la mise en œuvre des actions nécessaires</li> <li>• Identifier les ressources financières et matérielles nécessaires à la réalisation des actions</li> <li>• Identifier les partenaires pouvant soutenir la réalisation des actions.</li> <li>• Adapter la stratégie de communication à la nature de la crise.</li> <li>• Faire approuver le plan de gestion de crise ainsi adapté, par le Conseil municipal.</li> <li>• Assurer la synergie autour du plan ainsi adopté, avec les autorités régionales.</li> <li>• Présenter le plan de gestion de crise aux structures impliquées directement ou indirectement par sa mise en œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre la stratégie de communication</li> <li>• Activer les partenariats identifiés</li> <li>• Déployer le plan opérationnel</li> <li>• Mettre en œuvre le processus de mobilisation de l'équipe de gestion de crise et des moyens nécessaires.</li> <li>• Mettre en place un processus de suivi de la mise en œuvre du plan.</li> <li>• Assurer le retour à la normale.</li> <li>• Tirer des apprentissages sur la mise en œuvre du plan pour son actualisation (retour d'expérience).</li> <li>• Renforcer la capacité des élu(e) s et du personnel communal.</li> </ul>



---

## 3- Cadre réglementaire

Le plan national relatif à la lutte contre les calamités, leur prévention, l'organisation des secours et l'intervention urgente en cas de survenance d'un risque naturel, est institué par la loi relative à la lutte contre les calamités et leur prévention et l'organisation des secours n°91-39 du 8 juin 1991. Ses modalités d'élaboration et d'application ont été fixées par le décret n°93-942 du 26 avril 1993.

Les plans régionaux d'urgence relatifs à la lutte contre les calamités, leur prévention et l'organisation des secours, ont été institués conjointement avec le plan national relatif à la lutte contre les calamités, leur prévention et l'organisation des secours.

En guise de prévention des risques, et en vertu de la Loi n° 2009-11 du 2 mars 2009, portant promulgation du code de la sécurité et de la prévention des risques d'incendie, d'explosion et de panique dans les bâtiments, les communes sont tenues d'organiser périodiquement des visites d'inspection de l'état des lieux des bâtiments sur leurs territoires, avec la collaboration de la protection civile.

Le plan de gestion de crise au niveau local n'est pour le moment pas une obligation légale et n'est pas réglementé, mais la Loi organique n° 2018-29 du 9 mai 2018, relative au code des collectivités locales

recommande l'élaboration de tels plans en stipulant au Chapitre 240 du CCL: « les conseils municipaux ont la responsabilité d'assurer la protection de la santé et de l'hygiène, de l'environnement et adopter les dispositions générales requises », « Les municipalités ne peuvent pas être à l'abri de la gestion des crises et de l'exclusion des risques avec succès».

L'article 18 du CCL évoque par ailleurs, le partage des rôles entre l'autorité centrale et les conseils municipaux élus en respectant l'esprit et les objectifs de la Constitution, dont le plus important est les principes de la proximité du centre de décision des citoyens et de la prise de décision participative (L'article 134 de la Constitution).

La Circulaire n° 2020-4 du 4 avril 2020, portant sur le renforcement de la coordination entre les pouvoirs publics centraux, régionaux et locaux, place quant à elle, les communes comme structures les mieux indiquées pour rassembler des responsables locaux, des organisations et des associations, pour coordonner les efforts, rassembler les compétences, concevoir des solutions, anticiper les événements, et développer un plan local pour sauver des vies et ce, en harmonie avec les efforts de l'autorité centrale.

Le CCL a par ailleurs attribué aux Maires/Présidents de communes, les pouvoirs de réglementations sanitaire et de salubrité, en excluant des réglementations sécuritaires tout en imposant aux pouvoirs centraux de désigner un interlocuteur sécuritaire pour chaque Président de commune.

Le nouveau Décret gouvernemental n° 2020-582 du 14 août 2020, relatif aux centres de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence et de l'arrêté relatif au cahier des charges y afférent, viennent reglementer la création labellisée de tels centres offrant des prestations de qualité en faveur d'une population en détresse, et reconnaître l'éligibilité au bénéfice prioritaire du financement public laquelle création peut être entreprise en partenariat avec des collectivités locales comme par des privés et des associations.

Faut-il rappeler par ailleurs l'engagement de la Tunisie à la réalisation de l'agenda durable 2030 et de ses 17 ODD dont l'ODD 11 Villes et communautés durables et particulièrement la cible 11-5 qui stipule que d'ici à 2030, les villes doivent réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.

De même que l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité «Femmes, paix et sécurité» par la Tunisie en 2018, en reconnaissance de l'important rôle des femmes dans le la prévention et le règlement des conflits, l'instauration de la paix et de la sécurité et la reconstruction.

---

## 4- Questionnaire d'évaluation

C'est un outil d'enquête et d'évaluation adressé à tous les cadres municipaux, élus locaux et représentants de la société civile, qui ont participé à la gestion de pandémie COVID19 dans les communes cibles, dont l'objectif est de recenser les connaissances disponibles et les pratiques actuelles, mais aussi d'impliquer et de sensibiliser tous ces acteurs à l'élaboration du plan de gestion inclusive de crise.

Une liste non exhaustive des actions entreprises, des défaillances relevées ainsi que des expériences acquises, sera établie à l'issue de cette enquête.

Ce questionnaire a aussi pour objectif d'évaluer la prise de conscience des acteurs concernés, des éventuels risques auxquels sont exposées les communes et de la nécessité d'anticiper la prise en charge et de planifier à l'avance leurs interventions.

Le contenu dudit plan de gestion de crise s'applique pour l'ensemble des risques graves (naturels ou autres) et doit être adapté par chaque commune au contexte local (taille de la commune, moyens économiques et humains...) et à ses spécificités, en particulier les fiches opérationnelles proposées.

---

## 5- Identification des risques graves sur le territoire communal

La planification des actions à entreprendre en cas de crise doit être réalisée une fois que les risques majeurs présents sur la commune (naturels et autres) sont repertoriés.

Lequel recensement doit concerner les principaux évènements qui se sont produits déjà sur la commune et des mesures y afférentes qui ont été prises par la commune; ainsi que d'une cartographie présentant les zones à risques et les enjeux exposés.

Il s'agit donc d'identifier les risques auxquels la commune est susceptible d'être confrontée :

- Les risques naturels : Inondation, Feu de forêt, Chutes de neiges abondantes, Tremblement de terre, Tempête etc.
- Les risques biologiques : pandémie, épidémie, ,...
- Autres risques: Accident industriel, Rupture de barrage, Incendie, Actes terroristes , etc.

Et de répertorier les vulnérabilités / enjeux, à savoir :

- Les établissements sensibles
- Les populations nécessitant une attention particulière
- Autres vulnérabilités

Dans tous les cas, il y a lieu de mettre en place un centre d'accueil et de regroupement des personnes vulnérables et sinistrées.

---

## 6- Organisation d'une cellule de gestion de crise

### Composition de la cellule de crise

La mise en place de la cellule de crise est effectuée par le/la Maire ou, à défaut, par le/la Vice Président.e de la commune, elle se compose des membres suivants :

- Le coordonnateur (assurant aussi le rôle de Porte Parole de crise)
- Les responsables des enjeux en rapport avec le type de crise (préalablement désignés et formés parmi le personnel permanent de la commune)
- Un responsable communication
- Un responsable logistique
- Les personnes ressources à contacter en fonction du type de crise (experts, médias, universitaires, anciens communaux, etc,...)
- Un représentant de la société civile (de préférence membre du réseau des femmes élues pour assurer l'intégration de la composante genre)
- Un représentant de la protection civile
- L'interlocuteur sécuritaire de la commune
- Le point focal permanent de veille

Les membres ainsi désignés auront à collaborer étroitement avec les élu(e)s et l'administration municipale notamment les services techniques.

### Rôle de la cellule de crise

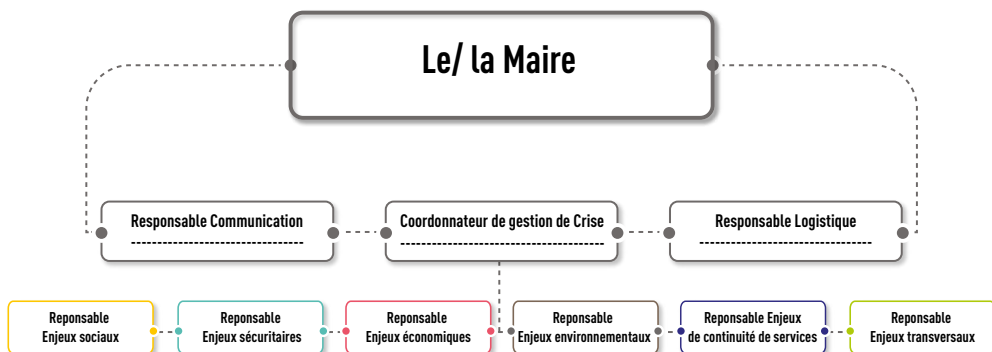
La cellule de crise communale est un organe d'action capable de réagir immédiatement en cas d'évènements graves ou de risques majeurs, sous la direction du/de la Maire(sse), en mettant en œuvre les actions concrètes visant à limiter les effets du sinistre, à mettre en sécurité et à protéger les citoyens et les biens, et assurant notamment :

- La coordination et l'organisation des actions à mener
- L'organisation de la sécurité/sûreté des citoyens et citoyennes

- La gestion de l'information
- La communication interne et externe
- Les disponibilités des moyens et des ressources
- La gestion des services logistiques
- Le retour à la normale
- La veille sur les risques menaçant la commune.
- La mise à jour de l'entrepot de données.

Les fiches décrivant les fonctions de chaque membre de la cellule de crise, sont en annexe.

Le point focal communal permanent de crise assure en dehors des crises, la veille sur les risques menaçant la commune et met à jour l'entrepot de données.



---

## 7- Stratégie de communication

Lors d'une situation de crise, l'information généralement diffusée par les autorités se limite à une information générale, mais certaines professions ou certains groupes très spécifiques au sein de la population ont besoin de messages plus précis afin d'adopter tel ou tel comportement. Une approche de communication de crise propre à ces destinataires particuliers ou « groupes-cibles » doit être adaptée à leurs spécificités, tout en se référant à la stratégie nationale (les messages-clés, les actions menées, les structures mises en place...).

La commune se doit donc de mettre en place une stratégie de communication spécifique à la nature de l'événement ou la crise, de manière la plus précise possible, en adoptant les lignes directrices suivantes :

- Identification des groupes cibles à différencier parmi la population (personnes âgées, femmes et enfants, handicapés etc, ...)
- Identification des groupes intermédiaires qui peuvent soutenir la commune (dirigeants de PME, directeurs et directrices d'écoles et de foyers, dirigeant(e)s d'associations, médecins, pharmacien(ne)s, transporteurs, etc..)
- Repérage des moyens de communication adéquats pour atteindre les groupes cibles identifiés : (communiqué de presse, conférence de Presse, brochures, FAQ, fiches d'information, guide,...).

- Repérage des canaux d'information de la population (médias, agents municipaux, call-center, réseaux sociaux, site web,...).
- Rédaction des messages adéquats à diffuser aux groupes cibles identifiés, par la commune ou à travers les groupes intermédiaires en temps de crise.
- Transmission des informations nécessaires aux groupes-cibles pour un retour rapide à une situation normale (consignes spécifiques, indemnisations, informations aux victimes...).

---

## 8- Déroulement des opérations CT/MT

Ce dossier opérationnel est composé de fiches opérationnelles (en annexe), à l'usage du/de la Maire(sse) et des acteurs impliqués dans la crise (Cellule de Crise), leur permettant de gérer, dès qu'une alerte a été lancée, les situations pendant la crise et l'après-crise.

Chaque fiche correspond à une action d'intervention et se réfère à un enjeu identifié. L'ordre des fiches suit une chronologie d'intervention qui peut être modifiée selon les particularités de la crise. Il est rappelé qu'au préalable, certaines actions doivent être réalisées avant la crise, notamment, le recensement et la collecte des informations et la mise à disposition des équipements et fournitures nécessaires.

## Communication et Information du public

Objectifs opérationnels	Actions	Cibles	Responsable(s) de l'action	partenaire(s)	À quel moment?		Observations
					Immédiat	Court Terme	
Faire connaître la continuité des services de la Municipalité	<p>1. Publier des communiqués sur le Site web de la municipalité, les réseaux sociaux, et dans les médias</p> <p>2. Diffuser des broadcasts et messages vocaux ou écrits aux citoyens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand public</li> <li>• Toutes les catégories de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reponsable communication de la cellule de crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région</li> <li>• Médias</li> </ul>			
Concierter et diffuser les informations aux citoyens	<p>3. Diffuser les travaux des commissions et du conseil municipal en ligne sur les réseaux sociaux et le site web de la commune.</p> <p>4. Choisir les canaux de communication utiles pour rejoindre les différents segments de la population (hommes, femmes, jeunes, aînés, personnes scolarisées ou peu scolarisées, etc) : réseaux sociaux/ affiches/ enseignes extérieures / flyers/ haut-parleur ambulant /spot TV / sms et diffuser des messages sensibles au genre.</p> <p>5. Créer une cellule communale d'écoute / une radio locale/ un numéro vert .</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand public</li> <li>• Groupes cibles de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable communication de la cellule de crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région</li> <li>• Médias</li> <li>• Associations</li> </ul>			
Informers les médias	<p>6. Publier des communiqués auprès des médias partenaires.</p> <p>7. Organiser des conférences de presse et faire participer les élu(e)s et les responsables de l'administration municipale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région</li> <li>• Médias</li> <li>• associations</li> </ul>			

Informer les agents municipaux	8. Alimenter la page facebook de la commune mise à jour régulièrement, avec des messages vidéo du Maire(sse).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration municipale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reponsable communication de la cellule de crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration municipale</li> </ul>			
Collaborer avec les autres municipalités.	9. Coordonner avec les autres municipalités de la région pour arrimer les messages en concertation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reponsable communication de la cellule de crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région</li> <li>• Médias</li> <li>• Autres communes</li> <li>• FNCT</li> </ul>			
Garantir la qualité de l'information	10. Valider les contenus par les autorités compétentes (point focal) 11. Assurer une Veille sur les réseaux sociaux 12. Décliner le visuel de l'événement existant pour soutenir les messages sur les outils de communication graphiques et numériques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région</li> <li>• Médias</li> <li>• associations</li> </ul>			
Améliorer les politiques de communication de la commune	13. Evaluer la communication assurée en temps de crise et ajuster la politique de communication de la commune en conséquence. 14. Mettre en place une plateforme spécifique aux collectivités locales pour fournir aux citoyens les informations à jour. 15. Obtenir des statistiques précises et à jour: Nombre de personnes atteintes / Nombre de personnes décédées / Nombre de cas rétablis. 16. Etablir de nouvelles relations médias et associations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration communale</li> <li>• Cellule de crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère des Affaires Locales</li> <li>• Région / cellule de crise régionale</li> <li>• Administration communale</li> </ul>			
Autre(s)	•	•	•	•			

## Enjeux sociaux

Objectifs opérationnels	Actions	Cibles	Responsable(s) de l'action	partenaire(s)	À quel moment?		Observations
					Immédiat	Court Terme	
Répondre aux besoins essentiels des sinistrés (hébergement, nourriture,...)	<ol style="list-style-type: none"> <li>Établir un portrait de la situation (besoins, évolution)</li> <li>Assurer le relogement des personnes affectées par la crise et victimes de violence dont principalement les femmes et les enfants.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Population sinistrée</li> <li>Femmes et enfants victimes de violence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable enjeux sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Associations</li> <li>Région et autres Communes de la Région</li> <li>MFFS</li> <li>Réseau des Femmes Eues</li> </ul>			
Offrir les soins aux victimes	<ol style="list-style-type: none"> <li>Coordonner l'offre de soins aux victimes avec les établissements régionaux de santé</li> <li>Communiquer aux établissements de santé les besoins identifiés par l'équipe municipale</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Population sinistrée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable enjeux sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Associations</li> <li>Etablissements régionaux de santé</li> <li>Cellule de crise régionale</li> </ul>			
Organiser le soutien et l'accompagnement de la population	<ol style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place les structures de soutien psychologique, d'aide à la remise en état, d'aide administrative et sociale.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Population sinistrée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable enjeux sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etablissements régionaux de santé</li> <li>Associations</li> <li>MFFS</li> <li>Réseau des Femmes Eues</li> </ul>			
Appuyer le bénévolat sur le territoire et soutenir le rétablissement des services aux personnes vulnérables	<ol style="list-style-type: none"> <li>Identifier, évaluer et prioriser les organismes partenaires en fonction de l'offre d'activités</li> <li>Lancer une campagne de sociofinancement avec la collaboration de la société civile dont les associations féminines.</li> <li>Mettre en place du soutien financier et de main d'œuvre.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Population vulnérable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable cellule de crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur privé</li> <li>Associations</li> <li>Citoyens bénévoles (Jeunes)</li> <li>Réseau des Femmes Eues</li> </ul>			



Appuyer le bénévolat sur le territoire et soutenir le rétablissement des services aux personnes vulnérables	<p>6. Identifier, évaluer et prioriser les organismes partenaires en fonction de l'offre d'activités</p> <p>7. Lancer une campagne de socio-financement avec la collaboration de la société civile dont les associations féminines.</p> <p>8. Mettre en place du soutien financier et de main d'œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population vulnérable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable cellule de crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteur privé</li> <li>• Associations</li> <li>• Citoyens bénévoles (Jeunes)</li> <li>• Réseau des Femmes Eues</li> </ul>				
Soutenir le rétablissement des organismes de services en rupture de services	<p>9. Etablir un portrait des ruptures de services</p> <p>10. Cartographier la Municipalité selon les organismes et leurs besoins</p> <p>11. Etudier la possibilité d'exonération ou de rééchelonnement des taxes locales dont des frais de location des locaux communaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petits métiers et secteur informel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable enjeux sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat / Région</li> <li>• Administration communale</li> <li>• Conseil municipal</li> </ul>				
Gérer la distribution d'aide et des dons	<p>12. Créer des cellules de coordination locales pour distribuer les dons aux familles nécessiteuses</p> <p>13. Impliquer la société civile dans la distribution des dons .</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population vulnérable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable enjeux sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration communale</li> <li>• Conseil municipal</li> <li>• Associations</li> <li>• Réseau des</li> </ul>				
Assurer le rétablissement des personnes vulnérables.	<p>14. Obtenir des statistiques sur les catégories de la population communale et tenir une base de données à jour.</p> <p>15. Mettre en place un plan d'action en faveur des vulnérables.</p> <p>16. Créer un fond de soutien sous le pilotage de la commission communale des affaires sociales et des sans soutien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population vulnérable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable cellule de crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région</li> <li>• Conseil municipal</li> <li>• Administration communale</li> </ul>				
Autre(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>				

## Enjeux de continuité de services

Objectifs opérationnels	Actions	Cibles	Responsable(s) de l'action	partenaire(s)	À quel moment?		Observations
					Immédiat	Court Terme	
Assurer le maintien des services essentiels	<ol style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de la continuité des services minimaux en temps de crise, et notamment le service d'état civil, le bureau d'ordre, le service de propreté, et des funérailles.</li> <li>Prioriser la fourniture des prestations aux personnes âgées et vulnérables.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute la Population</li> <li>particulièrement les personnes vulnérables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsible enjeu continuité de services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administration communale</li> <li>Associations</li> <li>Réseau des Femmes Eues</li> </ul>			
Déterminer les orientations sur la reprise	<ol style="list-style-type: none"> <li>Évaluer les enjeux critiques au regard des priorités (enjeux sur les citoyens, populations vulnérables, organismes, entreprises)</li> <li>Évaluer la capacité des services à effectuer le rétablissement</li> <li>Établir les besoins pour la reprise (RH et finances, matériels, fournisseurs, partenaires)</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsible enjeu continuité de services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administration communale</li> <li>Ministère de tutelle</li> <li>Partenaires de la commune.</li> </ul>			
Autre(s)	•	•	•	•			

## Enjeux sécuritaires

Objectifs opérationnels	Actions	Cibles	Responsable(s) de l'action	partenaire(s)	À quel moment?		Observations
					Immédiat	Court Terme	
S'assurer de maintenir le sentiment de sécurité des citoyens.	<ol style="list-style-type: none"> <li>Identifier et cartographier les secteurs problématiques</li> <li>Mettre en fonction une cellule d'écoute au profit des femmes et des enfants.</li> <li>Assurer une bonne coordination entre la société civile, la police municipale et la police environnementale de la municipalité.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Population affectée</li> <li>Population vulnérable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable enjeu sécuritaires</li> <li>Interlocuteur du ministère de l'intérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Police municipale</li> <li>Police environnementale</li> <li>Associations</li> <li>Responsable cellule de crise</li> </ul>			

Sécuriser les zones sinistrées et mettre à l'abri les personnes exposées.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appliquer les mesures sécuritaires (Confinement, regroupement en lieux sûrs, évacuation dans une zone non menacée)</li> <li>2. Identifier les besoins logistiques des services de secours et leur apporter les moyens techniques disponibles</li> <li>3. Organiser l'hébergement d'urgence et le ravitaillement des personnes et des intervenants</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population affectée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable enjeux sécuritaires</li> <li>• Interlocuteur du ministère de l'intérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable logistique</li> <li>• Police municipale</li> <li>• Police environnementale</li> <li>• Associations</li> <li>• Administration communale</li> <li>• Jeunes bénévoles</li> </ul>			
Limitier les impacts de la criminalité contre les personnes ( violence familiale, maltraitance envers les femmes et les enfants, ercriminalité) et contre les commerces (fraudes et infractions)	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Mettre en œuvre des mesures de sécurité des plus vulnérables (femmes, aîné(els), personnes avec un handicap, etc) et des biens.</li> <li>5. Favoriser le signalement des victimes potentielles.</li> <li>6. Développer et diffuser du contenu de prévention pour appeler à la vigilance de la population (nombre et le type de cas signalés)</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population vulnérable</li> <li>• Commerces et petites entreprises fermées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable enjeux sécuritaires</li> <li>• Interlocuteur du ministère de l'intérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable</li> </ul>			
Documenter les impacts de l'événement sur la population afin de mieux préparer le retour à la vie normale	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Engager la collecte de données sur les signalements</li> <li>8. Assurer une veille pour observer et documenter les effets et les impacts de l'événement sur la population.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable enjeux sécuritaires</li> <li>• Interlocuteur du ministère de l'intérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable</li> </ul>			
Autre(s)	•	•	•	•			

## Enjeux économiques

Objectifs opérationnels	Actions	Cibles	Responsable(s) de l'action	partenaire(s)	À quel moment?		Observations
					Immédiat	Court Terme	
Obtenir des ressources nécessaires pour les personnes touchées	1. Identifier les petits métiers touchés par la crise dont notamment les femmes artisanes. 2. Soutenir l'application du programme national d'aide financière aux sinistrés et aux petites entreprises touchées	Sinistrés et entreprises touchées	• Responsable enjeux économiques	• Responsable Enjeux sociaux • Administration communale • Etat / Affaires sociales			
Soutenir la capacité des petites entreprises à maintenir leurs prestations de services	3. Etablir un Plan de continuité des petites entreprises sur la base des besoins, des disponibilités, leur capacité et de l'analyse d'impact des décisions de financement	• Entreprises touchées	• Responsable enjeux économiques	• Etat / Affaires sociales • Administration communale • Assureurs			
Mettre en place une cellule de veille pour la relance économique	4. Identifier et évaluer les opportunités à considérer 5. Identifier les besoins des entreprises pour la relance de leurs activités	• Entreprises touchées	• Responsable enjeux économiques	• Etat / Affaires sociales • Administration communale et Conseil municipal • Région			
Relancer l'activité économique locale	6. Faire bénéficier les sinistrés de facilités bancaires. 7. Soutenir le processus de remboursement assurantiel et aider les sinistrés dans la constitution des dossiers d'indemnisation.	• Sinistrés	• Responsable enjeux économiques	• Administration communale • Région • Assureurs • Banques			
Autre(s)	•	•	•	•			

# Enjeux environnementaux

Objectifs opérationnels	Actions	Cibles	Responsable(s) de l'action	partenaire(s)	À quel moment?		Observations
					Immédiat	Court Terme	
Assurer la décontamination des lieux	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les lieux touchés</li> <li>2. Affecter les moyens financiers et logistiques nécessaires</li> <li>3. Planifier les opérations de décontamination des lieux</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population sinistrée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable enjeux environnementaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable logistique</li> <li>• Police de l'environnement</li> <li>• Administration municipale</li> <li>• Partenaires de la commune.</li> </ul>			
Reconstruire les zones environnementales sinistrées	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Cartographier les zones touchées par l'événement et recenser les dégâts occasionnés</li> <li>5. Evaluer les moyens financiers et logistiques nécessaires</li> <li>6. Planifier les travaux de rétablissement</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population sinistrée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable enjeux environnementaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable logistique</li> <li>• Police de l'environnement</li> <li>• Administration municipale</li> <li>• Partenaires de la commune.</li> </ul>			
Autre(s)	•	•	•	•			



## Enjeux transversaux (Administration communale)

Objectifs opérationnels	Actions	Cibles	Responsable(s) de l'action	partenaire(s)	À quel moment?		Observations
					Immédiat	Court Terme	
Assurer une bonne coordination entre les membres du conseil municipal et l'administration communale	<ol style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser les membres du Conseil municipal et notamment les actifs dans les commissions municipales, ainsi que tout le personnel de l'administration communale</li> <li>Valoriser le leadership féminin</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sinistrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable enjeux transversaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administration communale</li> </ul>			
Activer l'équipe du rétablissement	<ol style="list-style-type: none"> <li>Identifier la main-d'œuvre requise.</li> <li>Mobiliser la main-d'œuvre disponible (ex. : maladies, congés, retraites)</li> <li>Réaliser le plan d'affectation de la main d'œuvre.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sinistrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable enjeux transversaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable logistique</li> <li>Administration communale</li> <li>FNCT</li> </ul>			
Mettre en œuvre les moyens logistiques nécessaires	<ol style="list-style-type: none"> <li>Identifier les moyens requis.</li> <li>Mobiliser tous les moyens disponibles sur la commune.</li> <li>Réaliser le plan d'affectation des moyens matériels</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sinistrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable enjeux transversaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable logistique Administration communale</li> <li>Partenaires de la commune</li> <li>FNCT</li> </ul>			
Coordonner avec les acteurs locaux	<ol style="list-style-type: none"> <li>Coordonner les activités de rétablissement avec les autorités régionales</li> <li>Faire participer la société civile y compris les associations féminines aux activités de rétablissement</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sinistrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable enjeux transversaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable logistique</li> <li>Région</li> <li>Administration communale</li> <li>Associations</li> </ul>			

Augmenter la résilience de l'administration communale	<p>11. Identifier les ressources humaines, logistiques et financières nécessaires pour la gestion d'une crise.</p> <p>12. Sensibiliser et responsabiliser le personnel.</p> <p>13. Procéder à un inventaire des ressources matérielles utilisées et s'assurer de leur réapprovisionnement</p> <p>14. Mettre à jour la base de données municipale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel de la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable enjeux transversaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable logistique</li> <li>• Point focal crise</li> <li>• Administration communale</li> <li>• Partenaires de la commune</li> <li>• FNCT</li> </ul>			
Reconstruction et accompagnement	<p>15. Effectuer l'inventaire des zones touchées par la crise</p> <p>16. Dresser la liste exhaustive des dégâts matériels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sinistrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable enjeux transversaux</li> <li>• Responsable logistique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration communale</li> <li>• Partenaires de la commune</li> </ul>			
Autre(s)	•	•	•	•			

## 9- Bilan et retour d'expériences

Le présent guide ne doit pas rester un document figé, mais faire l'objet de mise

à jour régulière, par la réactualisation des données utiles au moins une fois par an. Après une crise, il sera essentiel de mettre en place un retour d'expérience, relevant les points forts et faibles de la crise afin d'améliorer l'organisation existante et d'affiner la planification des actions.

Objectifs opérationnels	Actions	Cibles	Responsable(s) de l'action	partenaire(s)	À quel moment?		Observations
					Immédiat	Court Terme	
Évaluer l'efficacité de l'aide aux sinistrés par la commune et ses partenaires locaux	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Se doter de réserves d'aides sociales de première nécessité.</li> <li>2. Créer un compte spécial crise de la commune pour aider les nécessiteux.</li> <li>3. Créer un fond de crise pour aider les petites entreprises et les catégories vulnérables.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration communale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration communale</li> <li>• Responsable enjeux sociaux</li> <li>• Point focal de crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations</li> <li>• Partenaires de la commune</li> </ul>			
Évaluer le gap de financement des projets résultant de la crise.	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Évaluer l'impact financier pour la commune.</li> <li>5. Évaluer la moins value enregistrée au niveau du recouvrement des recettes municipales.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration communale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration communale</li> <li>• Responsable enjeux transversaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de Tutelle</li> </ul>			
Mettre en place des mécanismes d'apprentissage	<ol style="list-style-type: none"> <li>6. Développer les compétences de gestion de crise, des cadres de la commune et membres du Conseil municipal</li> <li>7. Réaliser des simulations de gestion de crise et des exercices pratiques à l'équipe de rétablissement.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadres de la commune</li> <li>• Membres du conseil municipal</li> <li>• Agents municipaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration communale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de Tutelle</li> <li>• FNCT</li> </ul>			
Moderniser l'administration	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Mettre en place une politique de télétravail</li> <li>9. Doter la commune des applications informatiques et équipements nécessaires.</li> <li>10. Renforcer les capacités des cadres communaux en la matière</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration communale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration communale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de Tutelle</li> </ul>			
Évaluer les restrictions réglementaires, et de l'aménagement du territoire pour réduire les risques.	<ol style="list-style-type: none"> <li>11. Évaluer les difficultés entravant la bonne gestion de crise en niveau local</li> <li>12. Faire des projets de mise à jour du plan d'aménagement</li> <li>13. Faire des projets de révision de la réglementation en la matière.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration communale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration communale</li> <li>• Responsable enjeux transversaux</li> <li>• Cellule de crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de Tutelle</li> <li>• Région</li> <li>• FNCT</li> </ul>			
Autre(s)	•	•	•	•			



---

## 10- Entrepôt de données

Afin d'exécuter le Plan communal de gestion inclusive de crise, il convient de disposer d'une base de données à jour regroupant des informations de nature diverse à savoir :

- les annuaires
- la liste des moyens matériels (par catégorie)
- la liste des établissements par quartier, ....

Cette base de données pourrait s'interfacer avec le Système d'Information Géographique – SIG quand il est disponible, pour localiser géographiquement les données, et ne doit pas être dédiée au Plan de Crise, mais doit faire partie de la base de données municipale utilisée et maintenue à jour de manière courante par les services municipaux ( le point focal crise).

---

## 11- Renforcement de capacités

La commune doit assurer la formation en permanence des cadres en charge de la gestion de crise sur l'analyse des risques, les nouveaux outils et concepts de gestion de crise, et dans un premier temps, veiller à la sensibilisation de tout son personnel et ses partenaires locaux à la maîtrise du présent guide d'élaboration de plan de gestion inclusive de crise.



## 12- Annexes :

### 1- Fiches postes membres de la Cellule de Crise

#### Fiche Poste Maire / Mairesse

Actions de Gestion de Crise	Actions Post-Crise	Actions Préventives
<p>Met en œuvre la cellule de gestion de crise et déclenche l'exécution du plan de gestion de crise.</p> <p>Coordonne avec le gouvernorat d'attache pour se tenir informé des directives nationales.</p> <p>Coordonne avec les commissions communales et pilote la mise en œuvre des actions par les services concernés de la commune.</p> <p>Décide des actions à mener et valide les propositions émanant des responsables concernés</p> <p>Communique avec la population et les médias.</p> <p>Renseigne les autorités</p> <p>Mobilise les moyens publics et privés, si nécessaire par voie de réquisition</p> <p>Prend les mesures administratives nécessaires sous forme d'arrêtés.</p> <p>Assure le maintien des services municipaux essentiels</p>	<p>Mobilise les services d'intervention et les volontaires pour les opérations de nettoyage et de retour à la normale du fonctionnement des services municipaux.</p> <p>Réalise le bilan après la crise et dégage le retour sur expérience de cette gestion de crise.</p> <p>Coordonne avec les départements concernés l'assistance socio-psychologique des sinistrés.</p> <p>Coordonne avec l'équipe municipale et les départements et acteurs concernés (publics, privés et de la société civile) un plan d'aide sociale aux plus défavorisés et de relance du développement économique local.</p>	<p>Informe la population soumise au risque sur les possibles conséquences, les moyens de sauvegarde et la conduite à tenir.</p> <p>Favorise les accords intercommunaux dans le but d'avoir ou d'offrir un appui logistique si la commune voisine est capable de le réaliser ou si elle est touchée par la crise.</p> <p>Assure la gestion des ressources financières, humaines et matérielles.</p> <p>Assure la mise en place et la mise à jour d'une base de données municipale, avec l'appui des services concernés (santé, agriculture, équipement, gouvernorat, protection civile...)</p>

## Fiche Poste Coordinateur/Coordinatrice

Actions de Gestion de Crise	Actions Post-Crise	Actions Préventives
<p>Analyse la situation, fait le point avec les renseignements communiqués et adapte le plan standard de gestion de crise suivant la nature et l'ampleur du sinistre.</p> <p>Engage les services de proximité et les partenaires de la commune en cas de besoin (associations, protection civile, secteur privé, personnes ressources,...).</p> <p>Supervise les différents membres de la Cellule de crise, et élabore les décisions à faire prendre par le Maire en matière d'information et d'intervention.</p> <p>Elabore le point de situation et définit les zones sinistrées et fait le recensement du nombre de personnes pouvant être impliquées dans le sinistre.</p> <p>Détermine les actions nécessaires à la sauvegarde des sinistrés (confinement ou évacuation), et la préservation des biens et de l'environnement.</p> <p>Prépare et met en œuvre les moyens et mesures de sauvegarde, d'évacuation et d'hébergement.</p> <p>Veille à ce que les actions décidées par le Maire soient réalisées et coordonne avec les différents membres de la cellule de crise.</p> <p>Centralise les comptes-rendus et les demandes provenant du terrain</p> <p>Prépare les demandes de réquisition ou les arrêtés d'interdiction.</p>	<p>Détermine la capacité de la commune à aider les sinistrés</p> <p>Evalue l'impact financier pour la commune</p> <p>Liste les aides reçues par la commune</p>	<p>Organise l'installation des locaux de la Cellule de gestion de crise.</p>

## Fiche Poste Responsable par enjeu thématique (social, services, sécuritaires, environnementaux, économiques, Administration)

Actions de Gestion de Crise	Actions Post-Crise	Actions Préventives
<p>Répartit les missions entre les membres de l'équipe à disposition et services concernés par l'enjeu.</p> <p>Coordonne les actions sur le terrain et assure la liaison avec tous les acteurs impliqués dans la crise.</p> <p>Aide les sinistrés (relogement, rétablissement de l'eau potable, de l'électricité et du téléphone, assistance médico-psychologique).</p> <p>Organise les aides des bénévoles sur les secteurs sinistrés. Assure le maintien des prestations de service et des activités essentielles.</p>	<p>Effectuer l'inventaire des zones touchées par le phénomène et en élabore la cartographie</p> <p>Aide les particuliers, les entreprises et les petits métiers dans leurs démarches administratives d'indemnisation.</p> <p>Evalue l'efficacité de l'aide aux sinistrés et de la remise en état (nettoyage, dégagement...)</p>	<p>Alimenter la base de données sur les risques de crise majeure. Elabore des Rapports périodiques sur l'évolution des paramètres relatifs aux risques de crise dans la commune et propose des mesures d'atténuation.</p> <p>Renforce les capacités en suivi évaluation des situations de risques et prévention des crises de l'équipe municipale et des acteurs locaux concernés.</p>

## Fiche Poste Responsable Logistique

Actions de Gestion de Crise	Actions Post-Crise	Actions Préventives
<p>Participe à l'évacuation de la population touchée par le sinistre, en cas de besoin et organise son relogement. Assure le ravitaillement des sinistrés et du personnel mobilisé</p> <p>Coordonne avec les concessionnaires des réseaux publics ( eau, assainissement, Electricité, téléphone) .</p> <p>Gère l'assistance aux sinistrés et assure le transport des personnes.</p> <p>Gère les dons matériels des bénévoles et des associations.</p> <p>Met à disposition du coordinateur les matériels recensés et nécessaires au bon déroulement des actions.</p> <p>Coordonne la sécurité des biens contre le vol et le vandalisme avec les services concernés.</p>	<p>Organise l'hébergement transitoire des sinistrés.</p> <p>Assure la récupération du matériel mis à disposition dans le cadre de la crise.</p>	<p>Vérifie la disponibilité des moyens matériels nécessaires préalablement recensés et leur localisation.</p> <p>Prépare les services techniques de la commune aux éventuelles interventions.</p> <p>Vérifie la disponibilité des moyens humains préalablement recensés.</p>

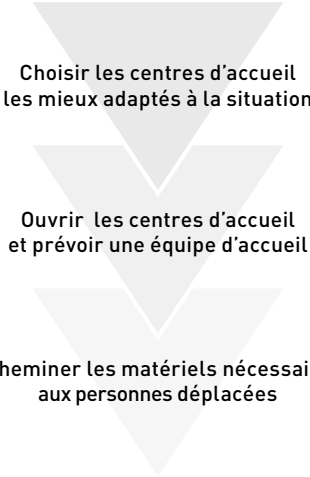
## Fiche Poste Responsable Logistique

Actions de Gestion de Crise	Actions Post-Crise	Actions Préventives
<p>Participe à l'évacuation de la population touchée par le sinistre, en cas de besoin et organise son relogement. Assure le ravitaillement des sinistrés et du personnel mobilisé</p> <p>Coordonne avec les concessionnaires des réseaux publics ( eau, assainissement, Electricité, téléphone) .</p> <p>Gère l'assistance aux sinistrés et assure le transport des personnes.</p> <p>Gère les dons matériels des bénévoles et des associations.</p> <p>Met à disposition du coordinateur les matériels recensés et nécessaires au bon déroulement des actions.</p> <p>Coordonne la sécurité des biens contre le vol et le vandalisme avec les services concernés.</p>	<p>Organise l'hébergement transitoire des sinistrés.</p> <p>Assure la récupération du matériel mis à disposition dans le cadre de la crise.</p>	<p>Vérifie la disponibilité des moyens matériels nécessaires préalablement recensés et leur localisation.</p> <p>Prépare les services techniques de la commune aux éventuelles interventions.</p> <p>Vérifie la disponibilité des moyens humains préalablement recensés.</p>

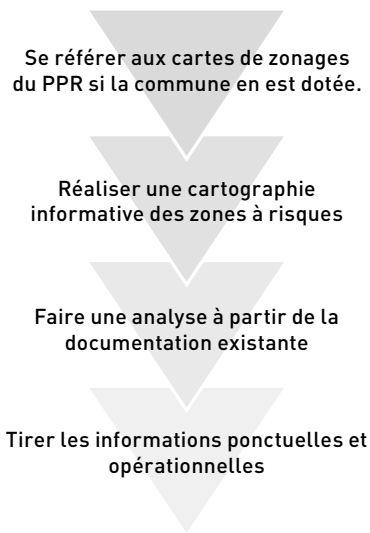
## Fiche Poste Responsable Communication

Actions de Gestion de Crise	Actions Post-Crise	Actions Préventives
<p>Diffuse l'information à la population et aux entreprises (groupes cibles et groupes intermédiaires.</p> <p>Assure l'information de l'administration régionale.</p> <p>Assure la relation avec les médias et rédige les communiqués de presse (en relation avec le maire).</p> <p>Assure les informations aux responsables des Enjeux identifiés en rapport avec la nature du sinistre.</p>		

## 2- Fiche Action

Logo de la Commune	COMMUNE .....		VERSION 1.0
	ENJEUX SOCIAUX	ACTION RELOGEMENT DES SINISTRES/ VICTIMES DE VIOLENCE	DATE : ..... CODE ACTION: ESOC-2
<b>Objectifs de l'Action</b>		<b>Responsable</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en charge les personnes évacuées ou victimes de violence</li> <li>• Prévoir leur hébergement et leur nourriture</li> <li>• Recenser le nombre de personnes évacuées ou victimes de violence</li> <li>• Rendre compte au Maire de la situation.</li> </ul>		Responsable logistique / Cellule de Crise	
<b>Population Cible</b>		<b>Partenaires</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population sinistrée</li> <li>• Femmes et enfants victimes de violence</li> </ul>		MFFS Réseau es Femmes Elues Protection Civile Associations partenaires de la commune Région.	
<b>Processus de réalisation</b>		<b>Moyens humains</b>	
 <p>Choisir les centres d'accueil les mieux adaptés à la situation</p> <p>Ouvrir les centres d'accueil et prévoir une équipe d'accueil</p> <p>Acheminer les matériels nécessaires aux personnes déplacées</p>		Secrétariat pour l'accueil et l'orientation Services techniques de la commune Citoyens Bénévoles Assistante sociale Psychologue	
		<b>Moyens matériels</b>	
		Micro-ordinateur, photocopieur, Tel / Fax. couvertures, sanitaires (WC, lavabos) Espaces confidentiels (Médical/Ecoute)	

Logo de la Commune	COMMUNE .....		VERSION 1.0
	ENJEUX SOCIAUX	ACTION AIDE DES SINISTRES DANS LA CONSTITUTION DES DOSSIERS D'INDEMNISATION	DATE : ..... CODE ACTION: EECO-7
<b>Objectifs de l'Action</b>		<b>Responsable</b>	
Fédérer les missions de retour à la normale avec une efficacité optimale		Responsable enjeux économiques / Cellule de Crise	
<b>Population Cible</b>		<b>Partenaires</b>	
sinistrés		<ul style="list-style-type: none"> <li>•Administration communale</li> <li>•Région</li> <li>•Assureurs</li> <li>•Banques</li> </ul>	
<b>Processus de réalisation</b>		<b>Moyens humains</b>	
<p>Estimer les sinistres</p> <p>Aider les particuliers, les entreprises pour la constitution des dossiers « catastrophes naturelles »</p> <p>Procéder au compte rendu du sinistre après de l'Etat (indemnisation, subventions)</p> <p>Rechercher des crédits d'urgence</p> <p>Répartir les aides de l'Etat</p>		Sous traitance Région	
		<b>Moyens matériels</b>	
		Entrepot de données à jour	

Logo de la Commune	COMMUNE .....		VERSION 1.0
	ENJEUX SECURITAIRES	ACTION CARTOGRAPHIE DES ZONES SINISTREES	DATE : ..... CODE ACTION: ESEC-1 / EENV-1&4
<b>Objectifs de l'Action</b>		<b>Responsable</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• permettre de bien visualiser les zones sinistrées de la commune, afin de prendre des mesures de sauvegarde nécessaires (alerte et évacuation).</li> </ul>		Le Coordinateur/riche de Cellule de Crise	
<b>Population Cible</b>		<b>Partenaires</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zones à risques</li> <li>• Population vulnérable</li> </ul>		Région. la protection civile	
<b>Processus de réalisation</b>		<b>Moyens humains</b>	
 <p>Se référer aux cartes de zonages du PPR si la commune en est dotée.</p> <p>Réaliser une cartographie informative des zones à risques</p> <p>Faire une analyse à partir de la documentation existante</p> <p>Tirer les informations ponctuelles et opérationnelles</p>		Services techniques de la commune	
		<b>Moyens matériels</b>	
		SIG opérationnel	
		Affichage de la carte dans les locaux de la cellule de crise communale.	
		Un répertoire des noms des rues et quartiers sinistrés ainsi que leur État.	



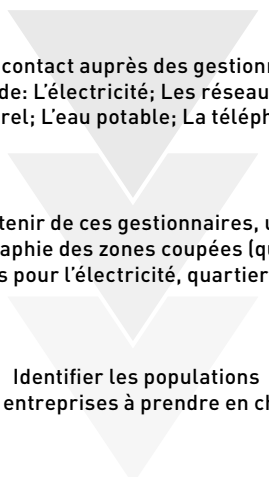
Logo de la Commune	COMMUNE .....		VERSION 1.0
	ENJEUX SECURITAIRES	ACTION PROTECTION CONTRE LE VOL ET LE VANDALISME	DATE : ..... CODE ACTION: ESEC-4
<b>Objectifs de l'Action</b>		<b>Responsable</b>	
Aider les services de la police nationale dans la mise en place des périmètres de sécurité pour protéger la population et les biens . Protéger les biens des sinistrés en cas d'évacuation		Responsable enjeux sécuritaires / Cellule de Crise	
<b>Population Cible</b>		<b>Partenaires</b>	
Toute la population et les biens sur la commune.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interlocuteur sécuritaire de la commune</li> <li>• Responsable logistique de la cellule de crise</li> <li>• Police municipale</li> <li>• Agents de police</li> <li>• Associations</li> <li>• Jeunes bénévoles</li> </ul>	
<b>Processus de réalisation</b>		<b>Moyens humains</b>	
<p>Prendre contact avec un représentant de la police municipale, et l'interlocuteur sécuritaire de la commune.</p> <p>Fournir le matériel nécessaire à la mise en place d'un périmètre de sécurité.</p> <p>Fournir le nombre d'hommes nécessaires à la mise en place d'un cordon de sécurité</p> <p>Assister les agents de police dans la mise en place d'itinéraires de délestage de la circulation automobile</p> <p>Informé le maire dès que la zone est sécurisée, ou lors de toute évolution de la situation entraînant une modification du périmètre de sécurité.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agents municipaux</li> <li>• Citoyens bénévoles</li> </ul>	
		<b>Moyens matériels</b>	
		Chevaux de frise (barrières)	

Logo de la Commune	COMMUNE .....		VERSION 1.0
	BILAN ET RETOUR D'EXPERIENCES	ACTION MISE EN ŒUVRE D'UNE REFLEXION URBAINE SUR LE DEVENIR DU TERRITOIRE	DATE : ..... CODE ACTION: BILAN-12
<b>Objectifs de l'Action</b>		<b>Responsable</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Penser l'espace pour réduire le besoin en organisation de crise</li> </ul>		Maire(esse)	
<b>Population Cible</b>		<b>Partenaires</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Population sinistrée</li> </ul>		Services techniques de la commune Les communes mitoyennes / FNCT Les citoyens Les associations partenaires	
<b>Processus de réalisation</b>		<b>Moyens humains</b>	
comprendre comment le risque va évoluer et comment le territoire en sera impacté et mettre en œuvre des plans plus ambitieux .		Sous traitance	
		<b>Moyens matériels</b>	
		Un SIG opérationnel	

Logo de la Commune	COMMUNE .....	VERSION 1.0
	ACTION ACTIVATION / DESACTIVATION DE LA CELLULE DE CRISE	DATE : ..... CODE ACTION:
<b>Objectifs de l'Action</b>	<b>Responsable</b>	
Fédérer les missions de retour à la normale avec une efficacité optimale	Maire(esse)	
	<b>Partenaires</b>	
Population de la commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de Tutelle</li> <li>• FNCT</li> <li>• Administration communale</li> <li>• Région</li> <li>• Associations</li> </ul>	
<b>Processus de réalisation</b>	<b>Moyens humains</b>	
<p>Texte :</p> <p>Compte tenu des circonstances (1),</p> <p>(1)Préciser la nature de l'événement</p> <p>Je vous informe donc de l'activation/ désactivation du PCGIC à partir de .... h</p> <p>Le Maire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le coordonnateur (assurant aussi le rôle de Porte Parole de crise)</li> <li>• Les responsables des enjeux en rapport avec le type de crise [préalablement désignés et formés parmi le personnel permanent de la commune]</li> <li>• Un responsable communication</li> <li>• Un responsable logistique</li> <li>• Les personnes ressources à contacter en fonction du type de crise (experts, médias, universitaires, anciens communaux, etc,...)</li> <li>• Un représentant de la société civile (de préférence membre du réseau des femmes élues pour assurer l'intégration de la composante genre)</li> <li>• Un représentant de la protection civile</li> <li>• L'interlocuteur sécuritaire de la commune</li> <li>• Le point focal permanent de veille</li> </ul>	
	<b>Moyens matériels</b>	
	<p>Cette liste, non exhaustive, d'équipements nécessaires est complétée selon les possibilités des communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un exemplaire à jour du PCGIC ;</li> <li>• Annuaires, listes et adresses des habitants de la commune ....</li> <li>• Cartographies et plans de la commune,</li> <li>• Téléphones fixes;</li> <li>• Téléphones mobiles et en cas de nécessité moyens alternatifs de communication;</li> <li>• Ordinateurs avec accès internet ;</li> <li>• Photocopieur ;</li> <li>• Télévision et Radio ;</li> <li>• Fournitures : tableau blanc, imprimante et cartouche d'encre, paper-board, papeterie, tampons...</li> </ul>	

Logo de la Commune	COMMUNE .....		VERSION 1.0
	ENJEUX COMMUNICATION	ACTION REALISATION D'UN COMMUNIQUE DE PRESSE	DATE : ..... CODE ACTION: ECOM-1 & 2 & 6
<b>Objectifs de l'Action</b>		<b>Responsable</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• informer la population de l'évolution de la situation par l'intermédiaire des médias afin de répondre aux incertitudes</li> <li>• contrôler les informations fournies</li> <li>• répondre aux attentes des médias</li> </ul>		Responsable Communication / Cellule de Crise	
<b>Population Cible</b>		<b>Partenaires</b>	
Toute la population sur la commune.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région</li> <li>• FNCT</li> <li>• Experts ou personnes ressources</li> </ul>	
<b>Processus de réalisation</b>		<b>Moyens humains</b>	
<p>Recueillir les faits auprès du coordinateur de la cellule de Crise</p> <p>Ne donner que des faits sans faire d'hypothèses sur l'évolution de la situation.</p> <p>Organiser le communiqué selon la trame suivante: les faits, les mesures de secours mises en place, le nombre de victimes et de disparus, numéro de téléphone à contacter pour obtenir des renseignements.</p> <p>Faire valider le texte par le Maire ou son adjoint et le coordinateur de la cellule Crise</p>		Possibilité de faire appel à des experts afin de fournir des réponses scientifiques ou techniques.	
		<b>Moyens matériels</b>	
		PC avec accès Internet.	

Logo de la Commune	COMMUNE .....		VERSION 1.0
	ENJEUX SECURITAIRES	ACTION ORGANISATION D'UNE EVACUATION	DATE : ..... CODE ACTION: ESEC-4
<b>Objectifs de l'Action</b>		<b>Responsable</b>	
Réaliser une évacuation proprement dite des populations sinistrées et protéger les zones évacuées.		Responsable enjeux sécuritaires	
<b>Population Cible</b>		<b>Partenaires</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population sinistrée</li> </ul>		Responsable logistique / Cellule de Crise Interlocuteur sécuritaire de la commune Protection Civile Associations partenaires de la commune Région FNCT Police Citoyens bénévoles	
<b>Processus de réalisation</b>		<b>Moyens humains</b>	
<p>Evacuer toutes les habitations situées dans le secteur déterminé.</p> <p>Vérifier maison par maison que l'évacuation est effective</p> <p>Diriger les personnes évacuées vers les centres d'accueil</p> <p>Mettre en place un périmètre de sécurité pour empêcher tout retour dans la zone évacuée</p> <p>Etablir un plan de circulation</p>		Déterminer des équipes d'évacuation par secteur à évacuer Prévoir des agents de sécurité afin d'empêcher tout acte de malveillance dans la zone évacuée	
		<b>Moyens matériels</b>	
		Déterminer les moyens spécifiques à mettre en oeuvre afin d'évacuer les populations (si besoin, procéder à des réquisitions de moyens de transport).  Maintenir l'Entrepôt de données à jour  Disposer d'un SIG opérationnel.	

Logo de la Commune	COMMUNE .....		VERSION 1.0
	ENJEUX SOCIAUX	ACTION MISE EN ŒUVRE D'UN BILAN DE VULNERABILITE COMMUNAL	DATE : .....  CODE ACTION: ESEC-7 & ESOC -1& ESOC-9 & ESOC-10 & EC SER-3
<b>Objectifs de l'Action</b>		<b>Responsable</b>	
Connaître avec la plus grande précision les problématiques réseaux sur le territoire et pouvoir localiser et comptabiliser les populations qui seront impactées.		Responsable enjeux Sécuritaires / Cellule de Crise	
<b>Population Cible</b>		<b>Partenaires</b>	
sinistrés		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable enjeux sociaux</li> <li>• Région</li> <li>• FNCT</li> <li>• Associations</li> <li>• Concessionnaires de réseaux</li> </ul>	
<b>Processus de réalisation</b>		<b>Moyens humains</b>	
 <p>Prise de contact auprès des gestionnaires de réseau de: L'électricité; Les réseaux de gaz naturel; L'eau potable; La téléphonie</p> <p>Obtenir de ces gestionnaires, une cartographie des zones coupées (quartiers coupés pour l'électricité, quartiers, etc).</p> <p>Identifier les populations et les entreprises à prendre en charge.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration communale</li> </ul>	
		<b>Moyens matériels</b>	
		Entrepôt de données à jour SIG opérationnel	

Logo de la Commune	COMMUNE .....		VERSION 1.0
	ENJEUX SECURITAIRES	ACTION SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	DATE : ..... CODE ACTION: ESOC-5
<b>Objectifs de l'Action</b>		<b>Responsable</b>	
Assurer un service de soutien et d'aide psychologique : o Au près de la population o Au près des responsables de la gestion de crise		Responsable enjeux sociaux / Cellule de Crise	
<b>Population Cible</b>		<b>Partenaires</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population sinistrée</li> <li>• Femmes et enfants victimes de violence</li> </ul>		Associations partenaires de la commune Personnes ressources Ministère de la santé (direction régionale). MFFS Réseau des femmes Elues	
<b>Processus de réalisation</b>		<b>Moyens humains</b>	
<p>Choisir un local d'accueil</p> <p>Contacter les personnes des alentours ayant été formées au soutien psychologique ainsi que des professionnels .</p> <p>Prévenir les sinistrés de la présence et des horaires de cette cellule de soutien psychologique</p> <p>Aider à mettre en place et communiquer le numéro d'appel en dehors des heures de permanence et/ou pour les personnes à mobilité réduite</p>		Secrétariat pour l'accueil et l'orientation Associations Experts personnes ressources Assistante sociale Psychologue	
		<b>Moyens matériels</b>	
		Micro-ordinateur, photocopieur, Tel / Fax. couvertures, sanitaires (WC, lavabos) Espaces confidentiels (Médical/Ecoute)	

Logo de la Commune	COMMUNE .....		VERSION 1.0
	BILAN ET RETOUR D'EXPERENCES	ACTION PREPARATION D'UN EXERCICE COMMUNAL	DATE : ..... CODE ACTION: BILAN-7
<b>Objectifs de l'Action</b>		<b>Responsable</b>	
<p>un exercice de crise devra permettre les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en œuvre et tester les différents éléments étudiés dans un plan,</li> <li>- exercer les responsables à la gestion de crise,</li> <li>- vérifier la disponibilité et la bonne utilisation des moyens techniques,</li> <li>- évaluer les moyens de communication</li> </ul>		Maire 'esse	
<b>Population Cible</b>		<b>Partenaires</b>	
Membres de la cellule de crise Personnel de la commune		Coordinateur de crise Administration communale Sous traitance	
<b>Processus de réalisation</b>		<b>Moyens humains</b>	
<p>Réunir toutes les conditions de réussite de l'exercice</p> <p>Réaliser l'exercice conformément au plan</p> <p>Evaluer les résultats et le niveau d'atteinte des objectifs de l'exercice</p> <p>Tirer les principales conclusions de l'exercice et détermine les actions à entreprendre pour améliorer les processus opérationnels.</p> <p>Effectuer la modification du plan de crise et/ ou des actions d'intervention, s'il y a lieu.</p>		Détermination des priorités d'apprentissage des acteurs.	
		<b>Moyens matériels</b>	
		achat de matériels complémentaires	



### MEMBRES PERMANENTS

NOM, PRENOM	FONCTION	ROLE DANS LA CELLULE	TEL/MAIL

### PERSONNES RESSOURCES

TYPE DE CRISE	NOM, PRENOM	ROLE DANS LA CELLULE	TEL/MAIL

# 3 - Plan de socialisation du Guide pratique

## Plan de socialisation

### INTRODUCTION

Afin de garantir la mise en œuvre du guide pratique d'élaboration de plans de gestion de crise et son maintien à jour par les communes, il convient de mettre en place une démarche pour son appropriation par les acteurs locaux. Selon leur niveau de préparation, cette démarche nécessite un investissement plus ou moins important. L'application d'un tel processus à l'échelle du pays serait également utile pour que les autorités nationales et les différentes institutions en charge des collectivités, disposent d'un tableau de bord sur l'état de préparation des communes et puissent ainsi cibler efficacement leurs interventions pour son appui et consolidation.

### OBJECTIFS

Le plan de socialisation dudit guide a pour objectifs de :

- Assurer l'appropriation du guide par les acteurs locaux.
- Assurer la mise en veille active des risques menaçant les communes
- Maintenir les équipes opérationnelles de manière à garantir une réaction rapide et efficace à un événement important.
- Garantir l'actualisation régulière du guide.

## PLAN D' ACTIONS DE SOCIALISATION

### 1. L'intégration dans le fonctionnement "normal" de la commune

La désignation d'un point focal crise parmi les cadres techniques de la commune est de nature à rendre routinier la veille des risques menaçant la commune, lequel point focal est membre de la cellule de crise.

De même, il est recommandé d'interfacer l'entrepôt de données avec le Système d'Information Géographique - SIG quand il est disponible, pour localiser géographiquement les données, et ne pas le dédier au Plan de Crise, ce qui assure son maintien à jour de manière courante par les services municipaux (le point focal crise).

### 2. L'information de tous et la formation des agents chargés de l'application du guide

Le développement d'une culture du risque au sein de la commune est le meilleur moyen pour que tout le personnel communal se sente concerné et prenne en charge la mise en veille active des risques. Cette culture s'acquiert par l'information mais également la formation des agents municipaux aux tâches particulières qu'ils auront à réaliser lors de l'activation du plan de gestion de crise.

Il y a lieu d'assurer aussi l'information préventive des populations, et de les adapter aux réflexes de sécurité pour désormais compter en cas de crise sur le comportement de citoyens informés et responsables, préparés à affronter les risques par une connaissance des

dangers et des consignes de prévention et de protection, et capable de s'intégrer utilement dans la gestion de crise même dans le dispositif communal de traitement de la crise, ce qui permet de réduire l'impact physique et psychologique sur les citoyens.

### 3. La mise en pratique du guide

Le renouvellement du personnel communal voire des élus locaux, génère nécessairement une perte de réactivité et nécessite des mises en situation au travers de divers types d'exercices de simulations ou jeux de rôles visant à tester les capacités et relever les éventuels dysfonctionnements.

Il convient d'accompagner les communes pour élaborer des plans de crise appropriés à certains risques courants (inondation, pandémie,...)

### 4. La mise à jour du guide

Il y a lieu de tester les processus mis en place, conformément aux spécificités de la commune, ses moyens, et son organigramme organisationnel, et de permettre aux agents concernés d'appréhender et de pratiquer les réflexes à avoir en cas de crise.

Les retours d'expériences montrent qu'une évaluation dans le temps de ces plans est nécessaire pour s'assurer de leur efficacité en cas d'activation. Plusieurs aspects sont à évaluer : – la robustesse du dispositif opérationnel préétabli – le niveau d'appropriation du PCS par l'ensemble des acteurs locaux; – le caractère opérationnel et les disponibilités des données nécessaires.

### 5. La solidarité et l'entraide intercommunale

Ce plan de socialisation est de nature à activer l'entraide intercommunale notamment dans la mise en œuvre des mesures d'urgence sur les communes les plus démunies.

Il serait indiqué de développer les échanges entre les acteurs communaux sur les expériences vécues et bonnes pratiques en matière de gestion de crise, et de mettre à leur disposition des outils d'appropriation de capitalisation d'informations.

### 6. Le caractère inclusif et « généré » du plan de gestion de crise

Le plan de gestion de crise doit renforcer l'aide aux groupes vulnérables pour éviter que leur situation ne se dégrade encore plus et faire en sorte que la phase de relance bénéficie à tous, notamment en simplifiant et en facilitant l'accès aux programmes d'aide, en proposant des services bien ciblés, en mettant en place des programmes de relance budgétaire adaptés ou nouveaux.

La réussite de la gestion de crise est tributaire de certains préalables des femmes qui sont souvent les plus vulnérables socialement et économiquement. tels que l'allègement de la charge administrative qui pèse sur les services locaux et ceux qui viennent en aide aux petites et moyennes entreprises, aux travailleurs indépendants et aux populations vulnérables, l'adaptation des systèmes de passation des marchés publics pour apporter des réponses adéquates aux situations de crise.

L'accès est notamment porté sur l'inclusion des femmes dans la réponse à la crise en tant que cadres des communes et membres du conseil municipal mais aussi en tant que actives dans la société civile, citoyennes bénévoles.

Le plan accorde un intérêt particulier dans ses actions de réponse aux enjeux exposés à la crise, à la priorisation de la prise en charge des femmes qui sont souvent les plus vulnérables socialement et économiquement.



## 4 - Entrepot De Données

L'entrepôt communal de données consiste en la collecte des données sociales pertinentes et ventilées selon le genre, sur la population locale, les moyens et les activités économiques et sociales au sein de la commune pour permettre d'avoir tous les éléments statistiques pour la prise de décisions.

Les données seront stockées et gérées dans une base de données disponible

pour tous les intervenants internes et externes de la commune.

La liste des données pertinentes à prendre en considération dans cet entrepôt sont dressées dans les différents tableaux ci-après à titre non exhaustif.

Une ébauche du modèle conceptuel des données qui permettra de construire la base de données cible est décrite ci-dessus, et sera affinée dans une deuxième phase après avoir arrêté définitivement la liste complète des données à manipuler.

### 1. DONNÉES PERTINENTES

#### Repartition de la Population

NOM, PRENOM	AGE	SEXE	QUARTIER	ADRESSE

#### ANNUAIRE POPULATION VULNERABLE

Personnes âgées / Personnes Handicapées / Veuves-Divorcées / Malades chroniques / Sans emploi.

NOM, PRENOM	AGE	SEXE	SITUATION SOCIALE	ADRESSE

## ANNUAIRE BENEVOLES

Jeunes et Etudiant'es

NOM, PRENOM	AGE	SEXE	NIVEAU D'EDUCATION ET DE QUALIFICATION	ADRESSE

Volontaires des entreprises et associations

ENTREPRISE / ASSOCIATION	NOM, PRENOM	AGE	SEXE	ADRESSE	TELEPHONE

## ANNUAIRE ECONOMIE

Entreprises / Artisans / commerçants

RAISON SOCIALE	METIER	MATERIEL / SERVICE PROPOSE	NOM DU GERANT(E)	ADRESSE / TELEPHONE

## ANNUAIRE ASSOCIATIONS

NON DE L'ASSOCIATION	DOMAINE D'ACTIVITE	NOM DU PRESIDENT	COORDONNEES (ADRESSE-TEL)

## RESSOURCES HUMAINES

ELUS LOCAUX	AGENTS MUNICIPAUX	REPRESENTANTS DE QUARTIERS, ASSOCIATIONS...)	PROFESSIONNELS DE SANTE	PROFESSIONNELS DES ENTREPRISES PRIVEES

## MOYENS MATERIELS DISPONIBLES SUR LA COMMUNE

MATERIEL	NOMBRE	LIEU	RESPONSABLE EN CHARGE COORDONNEES	COMMUNE / PRIVE
Voiture de service				
Engins de TP : pelleteuses, camions benne...				
Engins de nettoyage : balayeuses...				
Matériel divers				

## ANNUAIRE LIEUX PUBLICS

ETABLISSEMENT	NOM DU RESPONSABLE	ADRESSE	TELEPHONE	OBSERVATIONS
Etablissement hospitalier				
Mosquée				
Poste				
Salle polyvalente				
Stade				
Salle des Fêtes				
Foyer universitaire				

## ANNUAIRE LIEUX PUBLICS ACCUEILLANT DES ENFANTS

ETABLISSEMENT	NOM DU RESPONSABLE	ADRESSE	TELEPHONE	OBSERVATIONS
Garderie scolaire				
Crèche				
Ecole primaire				
Jardin d'enfant				
Kouteb				

## ANNUAIRE DES ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

ETABLISSEMENT	TYPE DE CONVENTION	ADRESSE	NUMERO DE TELEPHONE

## LISTE DES FOURNISSEURS

ENTREPRISE	MATERIEL(S) FOURNI(S)	NUMERO DE TELEPHONE



## LISTE DES JOURNALISTES

NOM, PRENOM	MEDIA	TELEPHONE	MAIL

## LISTE DES MEDECINS

NOM, PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	COMPETENCES PARTICULIERES

## LISTE DES LIEUX D'HEBERGEMENT

NOM	ADRESSE	CAPACITE D'ACCUEIL	RESTAURATION POSSIBLE OUI / NON ?



## 2. EBAUCHE DU MODÈLE CONCEPTUEL DE DONNÉES

Entités des données de base et codification :

Les données de base seront structurées et codifiées dans des entités pour permettre d'avoir une base de codification commune à toutes les communes permettant d'alléger la saisie des données et établir les statistiques nécessaires selon les différents types et axes d'analyse.

### **TYPE\_Situation\_Sante**

- 0 : Saint
- 1 : Malade chronique
- 2 : Handicapé

### **Situation\_Familiale**

- 0 : Célibataire
- 1 : Marié
- 2 : Divorcé
- 3 : Veuf

### **Quartier**

- Code : 3 numérique
- Nom\_Quartier : 60 Caractères

### **TYPE\_Emploi**

- 0 : Sans emploi
- 1 : Emploi sans couverture sociale
- 2 : Emploi avec couverture sociale

### **TYPE\_Activité**

- 1 : Entreprise
- 2 : Commerçant

3 : Artisan

### **Service\_Proposé**

- Code\_service
- Libellé\_service

### **Domaine\_Activité\_Association**

- Code\_activité : 2 numérique
- Nom\_activité : 50 caractères  
(exemple : 01 : écologie, 02 : Aide\_Sociale, 03 : Enfance, 04 : Femme , 04 : Handicapé, ect ....)

### **Type\_Moyen\_Materiel**

- Code\_Type : 2 N
- Libelle\_Type : 60 Caractères  
( Exemple : 01 : Voiture de service, 02 : Camions , 03 : Engins, 04 : Engins de nettoyage, 05 : Divers)

### **Type\_Moyen\_humain**

- Code\_Type : 2 N
- Libelle\_Type : 60 Caractères  
( Exemple : 01 : Elu, 02 : Employé )

### **Type\_Lieu\_Public**

- Code\_Type : 2 N
- Libelle\_Type : 60 Caractères  
(Exemple : 01 : Etablissement Hospitalier, 02 : Salle polyvalente, 03: Poste, 04 : Stade, 05 : Mosquée ...)

### **Type\_Lieu\_Public\_Enfant**

- Code\_Type : 2 N
- Libelle\_Type : 60 Caractères  
( Exemple : 01 : crèche, 02 : garderie, 03 : école, ...)

### **Entités principales des données :**

#### **Commune**

- Code\_Commune
- Nom
- President
- Adresse
- Tel
- Mail

## **Population**

Num\_CIN  
Nom\_Prenom  
Date\_Naissance  
Sexe  
Sit\_Familiale  
Code\_quartier  
Type\_Emploi  
Type\_SIT\_Sante

## **Association**

Numero\_Seq  
Nom Association  
Type\_domaine\_Activite  
Date\_creation  
Nom\_President  
Adresse  
Telephone  
Mail

## **ENTREPRISE\_Artisan**

Num\_Seq  
Nom  
Nom\_Gerant  
Type\_Activite  
Type\_service  
Moyen\_Humain  
Adresse  
Tel  
Mail

## **MOYEN\_Humain**

Code\_Commune  
TYPE\_Emploi  
Nom\_employe  
Date\_Debut\_Activite  
Date\_Fin\_Activite

## **MOYEN\_Materiel**

Code\_Commune  
TYPE\_Materiel  
Designation  
Date\_Debut\_Acquisition  
Situation ( En service, Reforme)

## **Lieu\_Public**

Code\_commune  
Type\_lieu  
Designation  
Nom\_responsable  
Adresse  
Tel  
Mail

## **Lieu\_Enfant**

Code\_commune  
Type\_lieu  
Designation  
Nom\_responsable  
Adresse  
Tel  
Mail

## **Fournisseur**

Num\_Seq  
Nom  
Nom\_Gerant  
Type\_Activite  
Type\_service  
Adresse  
Tel  
Mail

## **Etablissement\_Partenaire**

Num\_Seq  
Nom  
Nom\_Gerant  
Type\_Activite  
Convention  
Adresse  
Tel  
Mail

## **Journaliste**

Num\_Seq  
Nom  
Nom\_Média  
Tel  
Mail

# 5- Outil d'auto-évaluation de la performance municipale en matière de prévention et gestion de crise

## Rôle des communes dans la gestion de la crise sanitaire Covid-19

Enjeux sécuritaires	Réponses
<p>La sécurité des biens et des personnes est susceptible d'être affectée par la pandémie qui favorise la criminalité, la fraude, la violation des réglementations, la spéculation sur les denrées alimentaires, l'augmentation de la violence, les conflits interpersonnels, et nourrit un sentiment d'insécurité manifeste chez les citoyens et citoyennes qui se sont trouvés en plus contractés à respecter les consignes de confinement et des règles sanitaires. Les femmes sont particulièrement vulnérables vis-à-vis ces enjeux.</p> <p>ان أمن الممتلكات والأشخاص قد تتأثر بالجائحة من خلال تفاقم الجريمة وانتهاك القانون واحترار المواد الغذائية والصنف المتزايد والصراع بين الأفراد الذين أجبروا أيضًا على الامتثال لتعليمات الحجر الصحي والقواعد الصحية وهو من شأنه أن يغذي شعور بانعدام الأمن بين المواطنين وخاصة النساء.</p>	
<p>1 Quel a été le niveau d'acceptation sociale et de respect des dispositions nationales dans la commune? essentiellement le confinement ?</p>	<p>ما مدى احترام المواطنين بالبلدية للقواعد الصحية التي اقرتها اللجنة الوطنية للوقاية من جائحة الكوفيد؟ ولتعليمات الحجر الصحي اساسا ؟</p>
<p>2 Comment les élu(e)s et l'administration communale ont-ils géré la sécurité des biens et des citoyens et citoyennes dans la commune, et le respect des consignes de confinement et des règles sanitaires ?</p>	<p>كيف أدار المجلس البلدي والإدارة البلدية أمن الممتلكات والمواطنين والالتزام بتعليمات الحجر الصحي والقواعد الصحية؟</p>
<p>3 Y a-t-il eu des mesures différenciées pour tenir compte de la sécurité de certains segments de la population plus vulnérables (femmes, aîné(e)s, personnes avec un handicap, etc) ?</p>	<p>هل كانت هناك تدابير متباينة لمراعاة سلامة بعض الفئات الأكثر ضعفاً من السكان (النساء، وكبار السن، والأشخاص ذوي الإعاقة)؟</p>
<p>4 Quelles mesures peut-on envisager pour limiter les dépassements et abus relevés pendant la pandémie, en cas d'une éventuelle autre crise ?</p>	<p>ما هي التدابير التي يمكن النظر فيها للحد من التجاوزات التي لوحظت خلال جائحة الكوفيد . في حالة حدوث أزمة أخرى ؟</p>
<p>5 Quelles mesures peuvent être prises pour mieux tenir compte des besoins des groupes vulnérables dans le futur?</p>	<p>ما هي التدابير التي يمكن اتخاذها لمراعاة احتياجات الفئات الضعيفة بشكل أفضل في المستقبل ؟</p>

Les mesures disciplinaires de confinement de la population sont de nature à entraîner des pertes de revenus notamment dans le secteur informel occupé en majorité par les femmes, des troubles psychologiques parmi les enfants contraints d'arrêter leurs études et rester à la maison, une aggravation de l'état de santé des personnes souffrant de maladies chroniques, des difficultés chez les personnes démunies de subvenir à leurs besoins essentiels, etc.

تؤدي إجراءات الحجر الصحي إلى فقدان الدخل بالنسبة للعائلات الضعيفة. لا سيما في القطاع غير الرسمي الذي تشغله النساء بشكل خاص فتصعب تلبية احتياجاتهم الأساسية. هذا إلى جانب الاضطرابات النفسية بين الأطفال الذين قد يجبرون على التوقف عن الدراسة والبقاء في المنزل. وتدهور الحالة الصحية للأشخاص الذين يعانون من أمراض مزمنة

Comment cette pandémie a-t-elle affecté les citoyens et citoyennes dans votre commune ?

كيف أثر هذا الوباء على المواطنين والمواطنات ببلديتك؟

6

Comment ces vulnérabilités ont-elles été prises en compte par le conseil municipal et les différentes commissions municipales et l'administration communale?

إلى أي مدى وبأي طريقة اشركت البلدية المجتمع المدني في إدارة هذه الأزمة؟

7

Dans quelle mesure et de quelle(s) façon(s) la commune a-t-elle impliqué la société civile dans la gestion de la pandémie?

هل كانت هناك تدابير متباعدة لمراعاة سلامة بعض الفئات الأكثر ضعفاً من السكان (النساء، وكبار السن، والأشخاص ذوي الإعاقة)؟

8

Selon vos observations, est-ce que des groupes particuliers au sein de la population ont semblé être frappés plus durement par la crise ? Lesquels ?

بناءً على ملاحظاتي، هل أن هناك مجموعات معينة من السكان كانت الأكثر تضرراً من الأزمة؟ من هي؟

9

Quelles mesures peut-on envisager pour limiter les défaillances relevées pendant la pandémie, en cas d'une éventuelle autre crise?

ما هي التدابير التي يمكن مراجعتها للحد من الإخفاقات التي تم ملاحظتها أثناء الجائحة الأخيرة، في حالة حدوث أزمة أخرى؟

10

Communication	Réponses
<p>La pandémie a créé la panique chez les citoyens avides d'informations sur son évolution, ses conséquences et retombées sur leur santé et revenus. Les informations communiquées par la cellule de crise nationale ne peuvent pas à elles seules rassurer les citoyens sur leur devenir au quotidien, sachant leurs besoins spécifiques et leur niveau de vulnérabilité.</p> <p>تسبب الوباء في خلق حالة من الذعر بين المواطنين المتحمسين للحصول على معلومات عن تطوره وعواقبه وتأثيره على صحتهم ودخلهم حيث لا يمكن للمعلومات العامة التي تصدرها اللجنة الوطنية حد ان تطمئن المواطنين على مستقبلهم اعتبارا لاحتياجاتهم الخصوصية .</p>	
<p>11 Est-ce que les informations journalières sur la COVID19 dans la commune ont été communiquées par la commission sanitaire nationale (cas de contaminations, cas de confinements individuels) à la commune ? Comment la commune a-t-elle relayé les informations vers sa population ?</p>	<p>هل تم ارسال المعلومات اليومية عن تطور جائحة COVID19 بالمنطقة البلدية من قبل اللجنة الوطنية (حالات العدوى ، حالات الحجر الذاتي) إلى البلدية؟ كيف قامت البلدية باصدارها إلى سكانها؟</p>
<p>12 Quels ont été les principaux canaux de communication utilisés par la commune ? A quel point ces canaux se sont-ils avérés utiles pour rejoindre les différents segments de la population ? (hommes, femmes, jeunes, âgés, personnes scolarisées ou peu scolarisées, etc)</p>	<p>ما هي قنوات الاتصال الرئيسية التي استخدمتها البلدية؟ ما مدى نجاح هذه القنوات في الوصول إلى الشرائح المختلفة من السكان؟ (لرجال ، نساء ، شباب ، كبار ، متعلمون أو اميون ، الخ) ؟</p>
<p>13 Les politiques de communication et de sensibilisation de la commune pendant la crise étaient-elles sensibles au genre, neutres du point de vue du genre ou bien ne tenaient pas compte de cet aspect ?</p>	<p>هل كانت سياسات التواصل والتوعية التي اتبعتها البلدية أثناء الأزمة تراعي الفوارق بين الجنسين ، او محايدة من حيث النوع ، ام انها لم تأخذ هذا الجانب في الاعتبار؟</p>
<p>14 Comment peut-on améliorer les politiques de communication, en cas d'une éventuelle autre crise ?</p>	<p>كيف يمكن تحسين سياسات الاتصال في حالة حدوث أزمة أخرى ؟</p>

Enjeu continuité de services	Réponses
	<p>Dans un contexte de pandémie, et compte tenu des consignes de sécurité et de confinement des personnes, les communes se doivent d'assurer la continuité des services à leur population et en même temps répondre aux nouveaux besoins créés par cette crise, compte tenu de la vulnérabilité, et ce avec les ressources disponibles.</p> <p>في حالة انتشار الوباء، ومع مراعاة تعليمات السلامة والحجر الصحي الاجباري لانشخاص، يجب على البلديات ضمان استمرارية الخدمات لسكانها وفي نفس الوقت تلبية الحاجيات المستجدة التي أوجدتها هذه الازمة. بالنظر إلى وضعيات الهشاشة، وذلك اعتمادا على الموارد المتاحة.</p>
15	<p>De quelle façon la commune a-t-elle assuré la continuité des services ? Quels ont été les défis rencontrés ?</p> <p>كيف ضمنت البلدية استمرارية الخدمات؟ ما هي التحديات التي واجهتها؟</p>
16	<p>A-t-on tenu compte des besoins différenciés de divers segments de la population dans la planification de la continuité des services ?</p> <p>هل تم أخذ الاحتياجات المتباينة لشرائح مختلفة من السكان في الاعتبار عند التخطيط لاستمرارية الخدمات؟</p>
17	<p>Quels services minimaux peuvent être assurés en temps de crise ? Lesquels demeurent ouverts au public ? –La commune a-t-elle les moyens de travailler à distance ?</p> <p>هل كانت سياسات التواصل والتوعية التي اتبعتها البلدية أثناء الازمة تراعي الفوارق بين الجنسين. أو مريحة من حيث النوع. ام انها لم تأخذ هذا الجانب في الاعتبار؟</p>
18	<p>Comment augmenter la résilience de l'administration communale pour faire face à une éventuelle autre crise ?</p> <p>Quels types de réorganisation des services faut-il opérer ?</p> <p>Quelles ressources humaines, logistiques et financières complémentaires faut-il mettre en place ?</p> <p>كيف يمكن تأهيل إدارة البلدية للصمود ومواجهة أزمة أخرى على أحسن وجه؟</p> <p>ما هي أنواع إعادة تنظيم الخدمة التي ينبغي القيام بها؟</p> <p>ما هي الموارد البشرية واللوجستية والمالية الإضافية التي ينبغي توفيرها؟</p>



Enjeux économiques	Réponses
	<p>Le confinement et les impacts des mesures de sécurité des populations ont inévitablement des conséquences sur le plan économique, et mettent en difficulté les petites entreprises et le secteur informel, notamment celles œuvrant dans le tourisme, la culture, l'événementiel et les commerces divers. La commune se doit de multiplier les efforts pour limiter l'impact négatif sur les secteurs économiques les plus vulnérables et identifier les différentes opportunités de relance économique.</p> <p>ان تأثيرات التدابير الصحية لها حتما عواقب اقتصادية وصعوبات خاصة على الشركات الصغيرة والقطاع غير المنظم ، لا سيما في مجال السياحة والثقافة والأعمال المختلفة. يجب على البلدية تكثيف الجهود للحد من التأثير السلبي على هذه القطاعات الأكثر هشاشة والعمل على توفير الفرص للتعافي والانطلاق من جديد.</p>
19	<p>Quelles ont été les conséquences de la pandémie sur le plan économique dans la commune? Sur les secteurs les plus vulnérables en particulier ? (micro et petites entreprises, secteur informel)</p> <p>ما هي عواقب الجائحة على المستوى الاقتصادي بالبلدية وخاصة على الوضعيات الأكثر ضعفا على وجه الخصوص (الشركات الصغيرة ، القطاع غير المنظم )</p>
20	<p>Quelle a été la réponse de la commune pour limiter l'impact négatif de la crise sur les secteurs économiques les plus vulnérables ?</p> <p>ماذا فعلت البلدية للحد من التأثير السلبي للآزمة على القطاعات الاقتصادية الأكثر ضعفاً؟</p>
21	<p>Comment la commune envisage-t-elle d'aider les petites entreprises et le secteur informel dans son territoire à surmonter les pertes de revenus occasionnées par la pandémie ?</p> <p>ماذا فعلت البلدية للحد من التأثير السلبي للآزمة على القطاعات الاقتصادية الأكثر ضعفاً؟</p>
22	<p>Quelles mesures peut-on envisager pour permettre aux secteurs et groupes économiques les plus vulnérables de mieux résister, en cas d'une éventuelle autre crise ?</p> <p>ما هي التدابير التي يمكن تصورها لتمكين القطاعات والفئات الأكثر ضعفاً من مجابهة الوضع بشكل أفضل. في حالة حدوث أزمة أخرى ؟</p>

La commune se trouve face à une crise sanitaire sans toutefois disposer au préalable d'un plan de gestion de crise ni les moyens humains et matériels nécessaires pour répondre dans les meilleurs délais à des besoins urgents de ses usagers.

تواجه البلدية أزمة صحية غير مسبوقة دون ان تكون قد خططت مسبقا لإدارتها او لتوفير الموارد البشرية والمادية اللازمة للاستجابة في أسرع وقت ممكن للاحتياجات المستجدة لمستخدميها

23

Quels ont été les écarts entre les pratiques de la commune pendant la pandémie et les attentes de ses usagers ?

Quels ont été les principaux conflits et difficultés enregistrés ?

Quelles sont les opportunités ou bonnes pratiques à consolider ?

هل ان تدخلات البلدية اثناء الجائحة كانت كافية لتلبية حاجيات مستخدميها؟

ما هي اهم الصراعات والصعوبات التي سجلت ؟

ما هي الفرص او الممارسات الجيدة التي يمكن البناء

عليها؟

24

Comment faire face à ces écarts et être en mesure de mieux répondre à une éventuelle nouvelle crise ?

كيف يمكن تدارك هذه الثغرات وتحسين القدرة على الاستجابة بشكل أفضل عند أزمة جديدة ؟

25

Comment tenir compte des besoins différenciés de différents segments de la population dans la préparation à de futures crises ?

كيف يمكن ان تؤخذ الاحتياجات المتباينة لمختلف شرائح السكان في الاعتبار عند الاستعداد للازمات في المستقبل؟

26

Décrire la disposition de l'administration communale à participer aux activités engagées par le Conseil municipal (mises à disposition de documents et de données) :

كيف كان تعامل الإدارة البلدية مع الانشطة التي يطلع بها المجلس البلدي (توفير الوثائق والبيانات.....):

27

Quel a été le niveau de participation des femmes à la gestion de la pandémie ?

Etes-vous satisfaits de ce niveau de participation ? (pour les élues, les commissions, pour les cadres municipaux, les actifs de la société civile) ?

Qu'est ce qui pourrait être fait différemment dans le futur ?

ما هو مستوى مشاركة المرأة في إدارة الأزمة؟

هل أنت راض عن هذا المستوى من المشاركة؟ (عضوات

المجلس البلدي , عضوات باللجان البلدية , مسئولات بالإدارة

البلدية , ناشطات بالمجتمع المدني)؟

ما الذي يمكن القيام به بشكل مختلف في المستقبل؟



# GESTION DE CRISE

Guide Pratique d'élaboration  
d'un plan communal de gestion  
inclusive de crise



FEDERATION  
FÉDÉRATION DES  
MUNICIPALITÉS

FEDERATION  
OF CANADIAN  
MUNICIPALITIES

